

M. le Président Henri COURBOT

Commandeur de la Légion d'honneur

PAR un décret en date du 3 juin 1959, M. Henri COURBOT, Entrepreneur de travaux publics, Président du Syndicat professionnel des Entrepreneurs de Travaux Publics de France et d'Outre-Mer a été promu au grade de Commandeur dans l'Ordre National de la Légion d'honneur, au titre du Ministère du Travail.

Cette brillante promotion, qui intervient tout juste cinq ans après celle d'Officier, souligne les exceptionnels mérites que M. le Président COURBOT s'est acquis à la fois dans ses activités d'entrepreneur et dans ses multiples et importantes fonctions corporatives, qui ont depuis longtemps dépassé le cadre national.

En ce qui concerne les premières, pour lesquelles l'Entreprise Henri COURBOT, hautement spécialisée dans les travaux de battage de pieux et de palplanches est, pour cette spécialité, parmi les toutes premières et la mieux équipée de l'Europe entière, nous rappellerons seulement quelques-unes de ses réalisations parmi les plus récentes : Fondations de frigorifiques et hangars au port de Dakar, fondations de barrages sur le Limpopo dans le Mozambique portugais et à Ramadi (Irak), fondations de quais à Colombo (Ceylan), Maracaïbo (Venezuela), appontement d'Haïti, fondations de ponts en Colombie, travaux de réfection du barrage de Bridge River à Vancouver.

L'activité de l'Entreprise Henri Courbot s'est ainsi largement étendue aux pays d'Outre-Mer de la Communauté française et aux pays étrangers, pour le meilleur renom de la technique française.

Mais le Président COURBOT a, par ailleurs, accepté de multiples fonctions dans lesquelles il sert avec une compétence et un dévouement qui sont unanimement reconnus, l'intérêt général et celui des entreprises. Nous n'en rappellerons que quelques-unes.

Président du Syndicat professionnel des Entrepreneurs de Travaux Publics de France et d'Outre-Mer, fonction à laquelle il a été réélu en 1958 ;

Président de la Fédération nationale des Travaux Publics ;

Membre du Bureau du Conseil national du patronat français ;

Trésorier de la Fédération Internationale du Bâtiment et des Travaux Publics ;

Délégué-Employeur « Travaux Publics » au Bureau International du Travail ;

Président du Comité permanent du Marché commun européen au sein de la Fédération nationale des Travaux Publics et du Bâtiment ;

Président de la Société des Ingénieurs E. T. P.,

M. Henri COURBOT assume avec une très grande autorité appuyée sur sa connaissance profonde des problèmes de sa profession, avec un dynamisme et une perspicacité enveloppés d'une grande affabilité, des tâches considérables et qui risquent d'être écrasantes pour des personnalités moins douées.

Au cours de missions au Sahara et en Afrique noire d'une part, en Amérique du Sud et en Chine populaire d'autre part, M. Henri COURBOT a su représenter très heureusement la France métropolitaine et l'une de ses professions les plus laborieuses.

M. Henri COURBOT a apporté à une grande manifestation de caractère international et d'initiative française, le 1^{er} Salon International du Matériel de Travaux Publics et de Bâtiment, un appui extrêmement efficace, en acceptant de présider le Comité de patronage de ce Salon. Ses interventions et ses conseils y ont été particulièrement précieux et ont grandement contribué au succès de cette exposition.

Enfin par décret du 4 juin 1959, sur le rapport du Premier Ministre, M. DEBRE, il a été délégué pour faire partie au sein du Conseil économique et social, de la Section de la Coopération technique avec les Etats membres de la Communauté.

Qu'il nous soit permis de souligner ici l'aide efficace qu'il a toujours bien voulu nous accorder avec son sens élevé des intérêts de sa profession, et de lui dire la joie que nous éprouvons à féliciter très vivement pour sa brillante promotion, ce grand Chef d'entreprise qui est en même temps un grand Français.

Pierre LE PRINCE.



(Photo Chamoux.)